



# PHASES DE RECRUTEMENT PÔLE ESPOIRS D'AIX en PROVENCE

Saison 2019 - 2020  
(JOUEURS NÉS EN 2007)



## La Préformation d'Élite :

- Elle est organisée au sein des structures «Pôle Espoirs Football» labellisées par le Ministère des Sports (cahier des charges élaboré en collaboration avec la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Football).
- Elle s'adresse aux meilleurs potentiels, à ceux qui présentent des prédispositions pour accéder aux structures de haut niveau (Centre de Formation de clubs professionnels).

## Fonctionnement :

- **Durée du cursus classique:** 2 saisons.
- **Internat** au Pôle Espoirs d'Aix en Provence (présence au Pôle Espoirs du dimanche soir au vendredi fin d'après-midi).
- **Scolarité** aménagée au Collège Arc de Meyran d'Aix en Provence (ou Lycée Emile Zola pour les élèves ayant passé une classe). Études surveillées et cours de soutien quotidiens au sein du Pôle Espoirs.
- **5 Entraînements** hebdomadaires (du lundi au vendredi inclus).
- Les joueurs sont **licenciés dans leur club et jouent dans leur club le week-end.**
- Le Responsable technique du Pôle Espoirs est titulaire du Brevet d'Entraîneur **Formateur** de Football (BEFF).
- Le **Suivi médical** est complet et régulier. Les infrastructures médicales sont au sein même du Pôle Espoirs.

## Mode de sélection :

- Observation lors des journées et/ou stages de détection organisés via l'opération «Espoirs du Football» dans le District d'appartenance.
- Observation lors des journées organisées spécifiquement pour les candidatures spontanées (joueurs ne participant pas à l'opération «Espoirs du Football») dans le District d'appartenance (PHASE DÉPARTEMENTALE).
- Observation lors des journées et/ou stages de détection organisés par la Ligue Méditerranée de Football.

## Phases de sélection :

### Tours départementaux :

Organisés par chaque District de la zone d'influence du Pôle Espoirs

Le bulletin scolaire du 1<sup>er</sup> trimestre (ou 1<sup>er</sup> semestre) vous sera demandé au cours de cette phase

### 1<sup>ers</sup> rassemblements inter-régionaux :

Sur convocation des meilleurs joueurs proposés par les Districts à l'issue des tours départementaux :

- **19 Février 2020 ou**
- **20 Février 2020 ou**
- **21 Février 2020**

### 2<sup>èmes</sup> rassemblement inter-régionaux :

Sur convocation des meilleurs joueurs retenus à l'issue des 1<sup>ers</sup> rassemblements inter-régionaux

- **25 mars 2020 ou**
- **1<sup>er</sup> avril 2020**

### Stage probatoire :

Sur convocation des meilleurs joueurs retenus à l'issue du 2<sup>ème</sup> rassemblement inter-régional

- **6, 7 et 8 mai 2020**

L'admission définitive se fait sur l'observation des critères suivants :

- Comportement général (sur et hors du terrain)
- Scolarité (étude du dossier scolaire : comportement, investissement)
- Potentiel sportif

## Épreuves :

- Jeux à effectif réduit (résolution de problèmes), matchs
- Tests de motricité
- Entretiens

## Conditions d'inscriptions :

- Être né en 2007.
- Être en mesure de présenter un justificatif officiel d'identité (française ou étrangère).
- Niveau d'études : entrer en 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> (exceptionnellement en 5<sup>ème</sup>).

## Fiche d'inscription :

Elle est à retirer auprès de votre District d'appartenance ou à télécharger sur le site internet de la Ligue Méditerranée de Football :

<http://ligue-mediterranee.fff.fr>

### Le dossier complet doit comprendre :

- La fiche d'inscription
- L'autorisation parentale
- 1 photocopie de la Carte d'Identité ou du Passeport

L'ensemble de ces pièces doit être adressé obligatoirement

**à votre District d'appartenance**

(tout dossier incomplet sera refusé)

**avant le 4 NOVEMBRE 2019**

Pour les joueurs évoluant dans un club situé dans l'un des 5 Districts de la Ligue Méditerranée :

<b>District des ALPES</b>	<b>75, Avenue de la Durance - BP 97 04200 – SISTERON</b>	<b>04 92 33 24 24</b>
<b>District de la CÔTE D'AZUR</b>	<b>32, Chemin de Terron 06200 – NICE</b>	<b>04 92 15 80 30</b>
<b>District de PROVENCE</b>	<b>74, rue Raymond Teisseire CS 90020 13417 - MARSEILLE Cedex 8</b>	<b>04 91 32 04 04</b>
<b>District GRAND VAUCLUSE</b>	<b>Chemin Bel Air - BP 121 84144 MONTFAVET Cedex</b>	<b>04 90 80 63 00</b>
<b>District du VAR</b>	<b>169, Avenue Brun - B.P. 356 83077 TOULON Cedex 9</b>	<b>04 94 08 46 08</b>

Pour les autres joueurs évoluant dans un club situé dans la zone d'influence du Pôle Espoirs (Districts limitrophes de la Ligue Méditerranée) :

**ATTENTION, POUR CES JOUEURS, LES DOSSIERS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE  
REORIENTÉS VERS UN AUTRE PÔLE ESPOIRS  
EN CAS DE MODIFICATION DE LA CARTE DES ZONES D'INFLUENCE**

**En OCCITANIE pour Gard Lozère**

<b>District du GARD-LOZERE :</b>	<b>34, rue Séguier 30 000 Nîmes</b>	<b>04 66 36 96 96</b>
----------------------------------	---	-----------------------

Pour tout complément d'information, rendez-vous sur le site de la Ligue Méditerranée de football et sur la page Facebook du Pôle Espoirs d'Aix-en-Provence